

PROCES-
VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU LUNDI

16 JANVIER 2023

Canada
Province de Québec
MRC Maria Chapdelaine
Municipalité de Saint-Stanislas.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, tenue le 16 janvier 2023, au lieu et à l'heure habituelle des séances du conseil municipal, de la municipalité de Saint-Stanislas, de 19 h 30 à 20 h sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Biron.

Étaient présents :

Mmes les conseillères : France Simard
Johane Thibeault
Catherine Bolduc
Nancy Savard
Nathalie Pronovost

M. le conseiller : Yannick Charbonneau

Également présent : Un citoyen

A 19 h 30 après constatation du quorum, la séance est ouverte. Mme Caroline Gagnon, agit comme secrétaire de la séance.

ORDRE DU JOUR DU 17 JANVIER 2023

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 5 décembre 2022 et des assemblées spéciales du budget du 12 décembre 2022 (avec exemption de lecture);
- 4- Adoption des comptes à payer;
- 5- Adoption des comptes à entériner;
- 6- Rapport :
 - a. Aqueduc, égout;
 - b. Résultat sur la qualité de l'eau;
 - c. Voirie municipale;
- 7- Développement local et loisirs;
- 8- Modification de la résolution 58.05.2022 concernant la priorisation des projets du comité porteur 2022;
- 9- Demande aide financière Corporation Falø;
- 10- Nomination Maire suppléant et vérification des factures;
- 11- Représentant familles et aînés;
- 12- Comité du Lac Éden;
- 13- Tournoi de curling;
- 14- Affaires nouvelles :
 - a. Adoption contrat refuge animal;
 - b. Adoption rôle de taxation;
- 15- Période de questions;
- 16- Clôture de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

La séance débute à 19 heures 30.

2-01.01.2023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 17 JANVIER 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR M. YANNICK CHARBONNEAU;

APPUYÉ;

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, du lundi 17 janvier 2023 soit et est adopté tel que présenté et lu.

03-02.01.2023 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2022 ET DES ASSEMBLÉES SPÉCIALES DU BUDGET DU 12 DÉCEMBRE 2022 (AVEC EXEMPTION DE LECTURE);

IL EST PROPOSÉ PAR M. YANNICK CHARBONNEAU;

APPUYÉ;

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les minutes des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du lundi 5 décembre 2022 et des assemblées spéciales du budget du 12 décembre 2022 soient et sont adoptées telles que rédigées et présentées;

04- 03.01.2023 ADOPTION DES COMPTES À PAYER.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NANCY SAVARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les comptes à payer présentés par la greffière-trésorière, dont un certificat a été émis pour les dépenses encourues soient et sont adoptés tel que présentés :

COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2022 : 22 902.31 \$

05- 04.01.2023 ADOPTION DES COMPTES A ENTÉRINER

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NANCY SAVARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les comptes à entériner présentés aux membres du conseil soient adoptés pour un montant total de 20 916.44\$.

GRAND TOTAL DES DÉPENSES EN DÉCEMBRE 2022 : 43 818.75\$

Je, soussignée, Caroline Gagnon, greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Stanislas, certifie sous mon serment d'office, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus décrites par le conseil de la municipalité de Saint-Stanislas.

06- RAPPORT

6-a) AQUEDUC-ÉGOUT

Au niveau de l'aqueduc nous avons eu un bris le 19 décembre 2022 du main principal. Au début du mois de janvier 2023, nous avons dû changer la pompe dans le puit d'eau potable. Le système Mission pour les rapports journaliers (Scada) a été installé. Au niveau de l'égout, tout va bien.

6-b) RÉSULTATS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU.

Rapport d'analyse bactériologique pour le 5 décembre 2022, les résultats ne nous indiquent aucune bactérie, ni aucun coliforme, la turbidité est de 0.6 et les tests d'eau brut ne nous indiquent aucun coliforme. En ce qui concerne les résultats du 12 décembre il n'y avait aucune bactérie, ni aucun coliforme. Le 19 décembre un test spécial a dû être fait étant donné la fuite d'eau, mais tout était conforme.

Pour le 4 janvier 2023, les résultats ne nous indiquent aucune bactérie, ni aucun coliforme, la turbidité est de 0.9 et les nitrates et nitrites étaient de 0.3.

6-c) VOIRIE MUNICIPALE

Tout va bien au niveau de la voirie, les chemins sont beaux.

07- DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LOISIRS.

Le mur d'escalade est maintenant ouvert le mercredi soir. Tout va bien, nous avons 3 jeunes animatrices qui sont très bonnes et responsables.

Mme Carmen Girard et M. Ghislain Martel ont remis leur démission concernant la gestion du restaurant. Des démarches seront entreprises afin de trouver un nouveau gestionnaire.

08- 05.01.2023 PRIORISATION DES PROJETS DU COMITÉ PORTEUR 2022.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de Saint-Stanislas adopte les priorisations du comité porteur pour l'année 2022 tel que décrit ci-après :

- Corporation Falø, système de son	1 500\$
- Municipalité, achat de matériel pour camp de jour	900\$
- Municipalité, ajout de blocs d'escalade	3 600\$
- Corporation Falø, estrades	2 000\$
TOTAL :	8 000\$

09- DEMANDE AIDE FINANCIÈRE CORPORATION FALO.

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

10- 06.01.2023 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT ET D'UN VÉRIFICATEUR DES FACTURES.

IL EST PROPOSÉ PAR MME NANCY SAVARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que Mme Johane Thibeault soit et est nommée maire suppléante ainsi que pour vérifier les factures de la municipalité et ce pour les trois prochains mois.

11- 07.01.2023 REPRÉSENTANT FAMILLES ET AINÉS.

IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que Mme Nathalie Pronovost soit nommée représentante pour notre municipalité sur le comité familles et aînés.

12- COMITÉ DU LAC ÉDEN.

Ce point est remis à une autre réunion.

13- 08.01.2023 TOURNOI DE CURLING.

IL EST PROPOSÉ PAR MME NATHALIE PRONOVOST;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'un montant de 250\$ soit réservé afin de former une équipe et participer au tournoi de curling au nom de notre municipalité.

14- AFFAIRES NOUVELLES

a. 09.01.2023 ADOPTION ENTENTE AVEC LE REFUGE ANIMAL.

ATTENDU QUE notre municipalité désire renouveler son entente avec le Refuge animal de Roberval avec les modifications qui y ont été apportées;

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR MME JOHANE THIBEALT;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de Saint-Stanislas adopte le renouvellement de son entente avec le Refuge animal de Roberval telle que déposée auprès de chacun des membres du conseil;

QUE Mme Caroline Gagnon, directrice-générale et M. Mario Biron, Maire soient autorisés à signer tout document concernant cette entente;

b. 10.01.2023 ADOPTION RÔLE DE TAXATION 2023.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que le rôle de perception pour l'imposition des taxes pour l'année 2023 s'élevant à la somme de 472 786.64\$ moins un crédit MAPAQ de 17 959.82\$, soit et est approuvé tel que déposé. Le total de la base d'imposition est de 36 743 200\$.

15- PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question

16- 11.01.2023 CLÔTURE DE LA SÉANCE.

Après épuisement des points à l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NANCY SAVARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT;**

Que la séance soit et est levée à 20 h.

Adopté à la séance du 6 février 2023

.....
Je, Mario Biron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

.....
Caroline Gagnon, D.-G. et gref.-trés.